

Nomenclature retenue par le GT OCSOL

Légende :

Niveau de nomenclature prévu dans l'IGN OCS GE

Niveau de nomenclature devant figurer obligatoirement dans l'OCS régional

Niveau de nomenclature demandé dans l'OCS régional et dont la faisabilité doit être évaluée par l'IGN

US Usage du sol

US1. Production Primaire

US1.1 Agriculture

Surface agricole utilisée

Jachère (surface agricole non utilisée)

US1.2 Sylviculture

US1.3 Activités d'extraction

US1.4 Pêche et Aquaculture

US1.5 Autre

US235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel

US2. Production secondaire

US3. Production tertiaire

US5. Résidentiel

US4. Réseaux de transport logistiques et infrastructures

US4.1 Réseaux de transport

US4.1.1 Routier

US4.1.2 Ferré

US4.1.3 Aérien

US4.1.4 Fluvial et maritime

US4.1.5 Autre réseaux de transport

US4.2 Services de logistiques et de stockage

US4.3 Réseaux d'utilités publiques

US6 Autre usage

US6.1 Zone de transition (chantier)

US6.2 Zone abandonnée (friche)

US6.3 Sans usages

US6.4 Usage inconnu

CS Couverture du sol

CS1. Sans végétation

CS1.1 Surfaces anthropisées

CS1.1.1 Zones imperméables

CS1.1.1.1 Zones bâties

CS1.1.1.2 Zones non bâties

CS1.1.2 Zones perméables

CS1.1.2.1 Zones à matériaux minéraux

CS1.1.2.2 Zones à autres matériaux composites

CS1.2 Surfaces naturelles

CS1.2.1 Sols nus

CS1.2.2 Surfaces d'eau

CS1.2.3 Névés et glaciers

CS2. Avec végétation

CS2.1 Végétation ligneuse

CS2.1.1 Formations arborées

CS2.1.1.1 Peuplements de feuillus

Peuplements monospécifiques (peupleraies)

CS2.1.1.2 Peuplements de conifères

CS2.1.1.3 Peuplements mixtes

Forêts de pente

Forêts alluviales

CS2.1.2 Formations arbustives et sous-arbrisseaux

Prés-bois

CS2.1.3 Autres formations ligneuses

CS2.1.3.1 Vignes

CS2.1.3.2 Autres lianes

CS2.2 Végétation non ligneuse

CS2.2.1 Formations herbacées

CS2.2.1.1 Prairies naturelles

CS2.2.1.2 Pelouses naturelles

CS2.2.1.3 Pelouses et prairies urbaines

CS2.2.1.4 Terres arables

CS2.2.1.1 Autres formations herbacées

CS2.2.2 Autres formations non ligneuses

Doute sur le positionnement :

- Des peuplements monospécifiques : sous-catégorie aussi présente dans les conifères ?
- des forêts de pentes / alluviales qui ne sont peut-être pas nécessairement mixtes.

Les demandes relatives aux milieux humides n'ont pas été retenus en raison de l'inventaire des CEN en lien avec SIGOGNE (et en prévision de la BD TOPAGE).

Les demandes relatives à la caractérisation du bâti seront demandées par le PNR du Haut-Jura et pourront faire l'objet de travaux du GT OCSOL.

Les haies n'ont pas été retenues car le seuil de 10m de largeur minimale est un point indiscutable pour l'IGN.

Les vergers n'ont pas été retenus en raison de l'unité minimale de collecte qui en exclurait un trop grand nombre.